

## COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 26 MARS 2025

Le mercredi 26 mars 2025 à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.  
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	34+23	57
Quorum		52
Total des voix (P +R)		97
Majorité absolue		50

### ETAIENT PRESENTS :

#### 25 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Ms	Vincent ALLEVAR, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Jean-Louis DEVOUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Sophie HOSTALERY, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
Mme	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
Ms	Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
Mme	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Agnès PIGNATEL, déléguée de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Mme	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Ms	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon
Mme	Mireille SUEUR-PINARD, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Fabrice TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

#### 2 représentants du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 5 voix :

Mme	Bénédicte MARTIN
M.	Jean-Pierre SERRUS

#### 1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme	Marion MAGNAN
-----	---------------

#### 3 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse de 5 voix :

Ms	Jean-François LOVISOLO Christian MOUNIER
Mme	Noëlle TRINQUIER

3 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Ms	Bernard ALAMELLE, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants Christian PAPUT, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
----	--



ETAIENT REPRESENTES :

1 représentants du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M	Christian HUBAUD par Marion MAGNAN
---	------------------------------------

3 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

Ms	Didier REAULT par Christian MOUNIER Jacky GERARD par Noëlle TRINQUIER
Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO par Christian BRONDOLIN

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par David FOURNIER
Ms	Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Serge CURNIER Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Mireille SUEUR PINARD
Mme	Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
Ms	Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon par Vincent ALLEVAR Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance par Jean-Michel MAGNAN Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Isabelle PORTEFAIX Jacques ESPITALIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon, par Vincent ALLEVAR
Mme	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Jean-Louis DEVOUX
M.	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Gérard PAUL
Mme	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon par Fabrice TOCABENS
Ms	Genevieve JEAN, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par André ROUSSET Roland GIBERTI délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Romain BUCHAUT
Mme	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Juan MORENO Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Elisabeth CLAUZIER

1 représentants du collège communal disposant d'une voix :

M.	Bruno MALGAT, délégué de Mison par Jean-Marc LUNEL
----	--

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

M.	Mika BOUTHOU MIEU, Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron
Ms	Océane GALTIER, Conseil départemental de Vaucluse Roland GIRAUD, commune de Villeneuve Cyril MARIN, Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Patrick ROUILLES, délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mmes	Véronique BOUTEILLE, SMAVD Frédérique COUTAZ, SMAVD
Ms	Christian DODDOLI, SMAVD Julien GOBERT, SMAVD Bertrand JACOPIN, SMAVD Philippe PICON, SMAVD



Délibération n°2025-09  
Formation Générale

**REUNION DU COMITE SYNDICAL  
DU MERCREDI 26 MARS 2025**

---

*Mission de préfiguration Haute Durance*

---

Suite aux Assises départementales de l'eau du printemps 2024, à la demande du préfet des Hautes-Alpes de voir la mise en place d'une structure de gestion des cours d'eau de la Haute Durance, un consensus s'est dégagé entre les quatre communautés de communes de la Haute Durance sur la possibilité que le SMAVD étudie la prise de gestion de la Haute Durance.

Une première série de réunions politiques, suivie d'une deuxième série de réunions techniques et de visites de terrain, à l'automne 2024, dans les 4 EPCI de Haute Durance ont permis de dégager un cadre de partenariat. La position du SMAVD est de proposer son expérience et ses moyens humains ainsi que sa capacité à porter la compétence GEMAPI par délégation des EPCI (y compris avec avance de trésorerie et portage de l'ingénierie), en toute humilité, sans doublon de personnel. La vision globale du bassin versant Durance en entier (dans le cadre du SAGE), les travaux de projection sur la ressource en eau et l'évolution des usages (avec son outil C3PO), l'approche intégrée de l'hydromorphologie et de la biodiversité mais aussi les enjeux que sont les accès, les réseaux, l'économie, ainsi que ses contacts des partenaires institutionnels... sont des atouts que le SMAVD apporte dans cette problématique. Pour cette mission, une convention chapeau est proposée avec les 4 EPCI et le Département des Hautes Alpes, et 4 conventions avec les EPCI sous le régime de la quasi-régie.

Le SMAVD accompagne les 4 EPCI de Haute Durance pour la réalisation d'un diagnostic anticipant une éventuelle délégation de la compétence GEMAPI. Le SMAVD précisera :

- L'objectif global de gestion intégrée des cours d'eau pour la Haute Durance,
- L'état des lieux des interventions nécessaires et aides
- La priorisation partagée des interventions à programmer (besoins vitaux, sujet GEMAPI et autres – décharges, ressource, communication...), et leur hiérarchisation selon les EPCI
- Le diagnostic des capacités financières du territoire et les aides mobilisables

Cette étude de préfiguration permettra de définir précisément les enjeux de la mise en œuvre d'une gestion au titre de la GEMAPI sur les cours d'eau de la Haute-Durance, et d'identifier les actions de gestion à mener prioritairement. Une vigilance particulière portera sur l'anticipation d'évènements graves juste en amont des JO 2030 en briançonnais (route coupées, système d'alerte inopérant...).

Au terme de l'analyse, le SMAVD proposera une organisation de collaboration EPCI/SMAVD (co-financement, animation, moyens humains...) ainsi qu'une organisation de la gouvernance à partir de 2026 au sein d'un conseil de territoire Haute Durance.

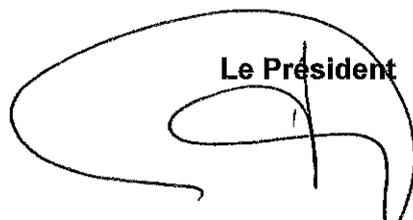
NB : dans le cadre de cette première convention, si une urgence devait nécessiter un accompagnement du SMAVD de type AMO, elle ferait l'objet d'une autre convention, opérationnelle, définie techniquement et financièrement spécifiquement.

Le budget pour la mission de préfiguration est de 104 000 € en de 2025 pour 260 jours estimés de travail. L'Agence de l'Eau s'est engagée à soutenir les postes à hauteur de 70 %, le reste (36 200 €) est réparti entre les 4 EPCI selon les critères de démographie, superficie des sous bassins versants et complexité de ceux-ci (sur le modèle de ce qui fut fait pour les affluents de la Durance). Le Conseil Départemental des Hautes Alpes pourrait également participer au financement en particulier au regard de la vulnérabilité de ses infrastructures aux risques torrentiels.

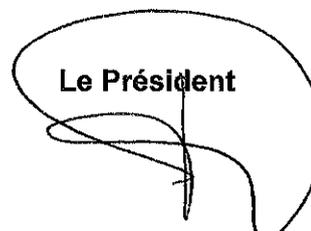
**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** la réalisation de cette étude de préfiguration tel que présentée ;  
**AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à prendre tout acte dans ce cadre.

**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 04 AVR. 2025**

**Le Président**  
  
**Yves WIGT**



**Le Président**  
  
**Yves WIGT**